



Edito

Le vote du budget est un acte essentiel de la vie des collectivités territoriales. Il est en effet l'acte

politique par excellence à partir duquel les choix prioritaires sont effectués pour l'année à venir : il fixe les grandes lignes de l'action municipale et détermine les moyens financiers et humains affectés à ces opérations.

La majorité du Conseil Municipal (à l'exception notable du groupe d'opposition qui a voté contre l'ensemble du budget...) a décidé d'affecter des crédits importants à des investissements utiles à votre vie quotidienne, qu'il s'agisse de l'extension de l'école primaire, de la rénovation de la salle des fêtes, de travaux de voirie ou d'éclairage public, d'entretien du patrimoine municipal...

La majorité que je conduis a aussi décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition des taxes foncières et d'habitation pour la 7^{ème} année consécutive, ces taux étant restés les mêmes depuis 2005: l'action municipale sera donc poursuivie à moyens constants, tout en mettant à disposition des brédoises et des brédois des services toujours aussi performants et adaptés à vos besoins dans des domaines aussi variés que l'accompagnement des enfants et des jeunes, l'urbanisme, l'état civil, la culture, le sport, et la multitude d'autres secteurs d'intervention des services municipaux.

Satisfaire les besoins du plus grand nombre tout en assurant une gestion saine et rigoureuse de nos ressources, notamment de vos contributions, c'est ce défi que j'entends relever cette année encore avec tous les élus qui travaillent sans relâche dans cette unique perspective!

Bâtonnier Michel DUFRANC Maire de La Brède

SPÉCIAL BUDGET

UN EXCELLENT RESULTAT FINANCIER POUR L'EXERCICE 2010

Le solde au 31 décembre des comptes de l'exercice 2010 fait apparaître d'excellents résultats de fonctionnement avec **un excédent de près de** 345 000 €, auxquels s'ajoute le résultat positif des années antérieures, à savoir 873 000 € environ. Ce sont donc plus de 1,2 millions d'euros qui seront disponibles pour investir dans les mois et années à venir.

Le déficit de la section d'investissement, lié aux travaux importants réalisés au cours de 2010, s'élève à 220 600 € mais est compensé par l'excédent de l'année antérieure (253 000 €). Ce sont près de 900 000 € qui ont été investis en 2010 dans la commune : achèvement du foyer du stade de la Sauque et de l'aménagement de l'avenue Charles de Gaulle, extension de l'école maternelle (2 classes, 1 dortoir, sanitaires), extension et mise en conformité de l'éclairage public (avenues du Château, Charles Cante, de la Sauque, Chemin Chanteloiseau...), voirie et équipements techniques...

Ces résultats confirment les efforts de maîtrise des dépenses de fonctionnement, qui ont encore été réduites en 2010, tout en assurant un niveau élevé d'investissement.

BUDGET 2011: DES PROJETS NOUVEAUX POUR LA BREDE

Le budget pour l'exercice 2011 a été voté par le Conseil Municipal du 5 avril 2011 par 21 voix pour et 6 voix contre.

DES DEPENSES ET DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT STABLES

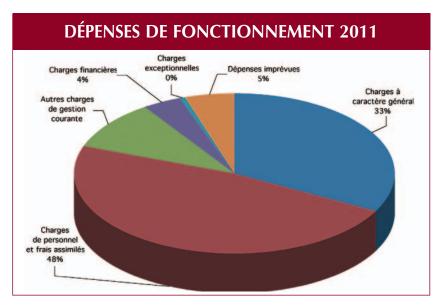
L'exercice 2011 sera marqué par la stabilité des dépenses courantes de fonctionnement, la plupart des divers postes de dépenses étant généralement prévus pour des montants proches de ceux de l'année écoulée.

La volonté de la Municipalité d'assurer cette stabilité est liée à l'évolution des recettes, stables elles aussi, que ce soit au niveau des dotations de l'Etat, des produits des services municipaux, des subventions diverses ou des impôts et taxes. En effet, la Municipalité entend poursuivre sa politique de réduction de la pression fiscale engagée depuis 2005 : les taux des impôts locaux (taxe d'habitation et taxes foncières) resteront donc les mêmes pour la 7ème année consécutive !

Cette stabilité n'empêchera pas de faire face aux charges courantes et de contribuer au soutien aux brédois à travers le **Centre Communal d'Action Sociale** (subvention de 55 000 € en hausse de 10%) ou aux **associations** (enveloppe prévisionnelle de 100 000 €) ou aux **enfants** (fonctionnement de la cantine, entretien des écoles, accueil périscolaire et de loisirs...). La *maîtrise des dépenses d'énergie et d'eau* reste un objectif essentiel et une préoccupation constante, rendue difficile par les hausses de tarifs, l'augmentation des équipements mis à disposition et la pression de leurs utilisateurs...

Les effectifs du personnel resteront stables eux aussi, autour d'une cinquantaine d'agents municipaux au service des administrés. Toutefois, l'augmentation des charges sociales et cotisations de retraite, l'évolution des carrières, des indices de rémunération et du régime indemnitaire se traduit par une prévision de hausse légère de la masse salariale en 2011.

Ce budget permettra également de financer un programme d'animations et de festivités riche et varié, d'entretenir le patrimoine municipal (bâtiments, voirie, terrains, espaces verts) et de poursuivre la politique de fleurissement de la Ville, autant de dépenses nécessaires à la qualité de vie et au bien être des brédoises et brédois.



École Primaire Jean Cazauvieilh

DES INVESTISSEMENTS NOUVEAUX POUR LA BREDE

L'année 2011 marquera une nouvelle phase dans la réalisation du programme prévisionnel d'investissement de la Municipalité. Priorité sera encore donnée aux établissements scolaires avec l'achèvement en début d'année du chantier et des paiements des factures de l'extension de l'école maternelle, mais aussi et surtout le lancement d'une nouvelle extension de l'école primaire Jean Cazauvieilh, par la création de deux salles de 65 m² chacune et d'un local technique (20 m²). Cet investissement mettra un terme à la mise à niveau et à l'adaptation des établissements scolaires communaux et permettra de faire face à l'augmentation des effectifs pour plusieurs années à venir.

D'autres investissements d'envergure sont également programmés, au premier rang desquels la **rénovation de la salle des fêtes** : l'architecte désigné devra permettre une adaptation et une modernisation de cet équipement tout en assurant sa meilleure insertion possible dans son environnement urbain.

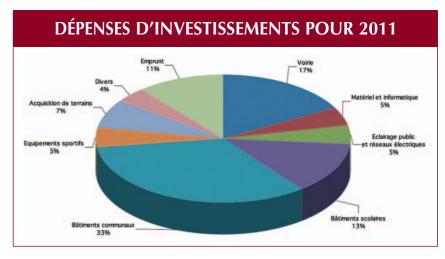
Après le stade de la Sauque et son foyer, c'est au **stade du bourg** de faire l'objet d'une attention particulière : le foyer du rugby a déjà été rafraîchi et embelli et les vestiaires du gymnase seront améliorés. Une étude plus poussée des besoins de mise aux normes et de rénovation des deux **gymnases** sera engagée cette année avec le Conseil Général auquel la Commune a demandé le soutien financier : les élèves du Collège Montesquieu, établissement géré par le Conseil Général, sont en effet les principaux utilisateurs de ces bâtiments municipaux.



Salle des Fêtes Montesquieu

En ce qui concerne la **voirie**, plusieurs projets sont programmés, à commencer par la réfection du **parking de l'école maternelle**, pour réparer les dégâts des travaux d'extension mais, surtout, pour accroître la capacité de stationnement et mettre aux normes d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite l'entrée de l'école. Les efforts de remplacement des **équipements d'éclairage public** obsolètes seront également poursuivis, de même que la mise en place de divers articles de **mobilier urbain** (bancs, poubelles, récupérateurs d'eau pluviale...). Enfin, l'**achat du terrain pour le centre de secours** de La Brède est également prévu au budget 2011, la promesse de vente ayant été signée en mars dernier et le permis de construire devant être déposé cette année.

Ces évolutions, moins favorables que par le passé en termes de recettes, et cette volonté de ne pas surcharger les contribuables entraînent une réduction progressive des marges de manœuvre de la Collectivité et nécessitent une gestion rigoureuse et précise des crédits disponibles. C'est ce à quoi s'engage à nouveau la Municipalité en 2011.



La Résidence séniors fête les voisins

Soucieuse de participer à la vie collective de notre commune, la résidence séniors « la Rose de Mons » a décidé de s'associer à la traditionnelle « fête des Voisins » qui aura lieu le Vendredi 27 mai à partir de 18h30. Les pensionnaires et les locataires sont invités à se retrouver autour d'un pique-nique champêtre, dans les jardins de la résidence.



Par ailleurs, et c'est nouveau, la résidence séniors propose désormais une formule de pension pour les séniors plus accessible grâce à une location studio/TI, sans option de services, à partir de 500 € /mois environ. Cette nouvelle offre de location « sèche » est compatible avec les services de portage de repas à domicile ou d'aide-ménagère du Centre Communal d'Action Sociale, en complément de la restauration en demi-pension proposée par la résidence.

Le partenariat entre le CCAS de La Brède et la Résidence Séniors permet ainsi de garantir aux futurs pensionnaires une qualité de services aux meilleures conditions tarifaires, grâce notamment à l'Aide Personnalisée d'Autonomie.

Renseignements auprès du CCAS de La Brède au 05 57 97 76 92 ou auprès de La Rose de Mons au 05 56 330 330.

Développement durable

Cinq potagers à l'École

A la demande des institutrices de l'école maternelle, l'équipe des services techniques a réalisé un espace potager pour chaque classe. Les élèves découvrent ainsi les joies du jardinage : radis, pommes de terre et haricots verts poussent déjà.

Afin de faciliter leur travail, des petits arrosoirs sont à leur disposition et un récupérateur d'eau de pluie a été mis en place.

Par ailleurs, dans un souci écologique et d'économie, une cuve de récupération d'eau pluviale de 15 m³ sera prochainement installée aux ateliers municipaux pour assurer l'arrosage des espaces verts communaux.



Vu sur le net!

www.coachcarbone.org : un outil de mesure des émissions de Co2 et d'aide à la décision pour tous

L'Ademe et la fondation Nicolas Hulot lancent le Coach Carbone®. Cet outil innovant, disponible gratuitement sur Internet, a été conçu pour être accessible et convivial.

Il permet de calculer les émissions de carbone du foyer sur ses principaux postes, habitat, transport, équipement et alimentation, et de proposer un plan d'action adapté, indiquant les économies estimées en tonnes de CO2, en kWh, en litres de carburant et en euros.

L'ambition du Coach Carbone® est d'offrir au grand public un outil prenant en compte les habitudes de vie et le quotidien de chacun.

www. coachcarbone.org

Brèves

Déclaration des revenus 2011

La campagne d'impôt sur le revenu est lancée depuis le **26 avril 2011**. La date limite de dépôt de la déclaration papier est fixée au lundi **30 mai à minuit**.

Comme les années précédentes, tous les contribuables qui choisissent de déclarer leurs revenus sur www.impots.gouv.fr bénéficient d'un délai supplémentaire : le mardi 16 juin 2011 à minuit pour les habitants de la Gironde.

Pour vous aider, une permanence des impôts se déroulera le MARDI 20 mai 2011 à la Salle des Fêtes de 9h à 12h et de 13h30 à 16h.

Ecoles: sécurité

Afin d'assurer la sécurité des enfants, nous remercions les usagers de respecter impérativement les règles de stationnement et les passages piétons aux abords des écoles maternelle et primaire.

Skate parc

Suite à un acte de vandalisme, un des modules du skate parc a du être retiré pour remise en état.

Communauté de Communes de Montesquieu **Transports scolaires** (collèges et lycées)

Vous avez jusqu'au 30 juin pour effectuer votre inscription. Depuis l'an dernier vous pouvez désormais effectuer l'ensemble de vos démarches en ligne : inscription, demande de prélèvement automatique et consulter la carte interactive des arrêts et des horaires. En quelques clics vous pourrez repérer l'arrêt et l'itinéraire le plus proche de chez grâce au procédé de géo localisation.

Services transport scolaire

Communauté de Communes de Montesquieu - 1 allée Jean Rostand - 33650 Martillac - Tél. 05 57 96 79 62 transport-scolaire@cc-montesquieu.fr

Bulletin d'informations de la Commune de La Brède

Directeur de publication : Michel Dufranc • Rédaction : Service communication
Photos : Mairie • Impression : Via Carta • Tirage à 1600 exemplaires
Document imprimé sur du papier issu de forêts gérées durablement • Dépôt légal à parution
Mairie de La Brède : 1 place Saint Jean d'Etampes - BP 30047 - 33652 La Brède cedex
Tél : 05 57 97 18 58 - Fax : 05 57 97 18 50
courriel : contact∂labrede-montesquieu.com • Site web : www.labrede-montesquieu.fr

courier: contactabilibreae-montesquiea.com - Site web: www.tabreae-montesquiea.jr

A vos Agendas

21 mai: La bibliothèque pour tous de La Brède vous invite, de 10h à 12h, à une rencontre dédicace dans les jardins du 18 rue Montesquieu avec Brigitte Lagrabette qui présentera son livre « Le sorcier frappe à la porte » aux Éditions Amalté.

22 mai: L'USB Rugby organise sa " 1ère Rencontre Musique et Rugby " au stade du Bourg de 10 h à 17 heures. Animation musicale la journée par 7 groupes locaux : Les Ménest'ruelles, les Artitilles, les Alozes, Atelier Pop Rock, ensemble de Fifres, Le Caban Brass, Banda. Programme rugby assuré par des rencontres d'équipes rugby loisirs le matin et tournoi à sept dans l'aprés midi. A noter la participation de l'atelier du foyer socio culturel Croq'art avec une expo sur le thème musique et rugby. Entrée gratuite. Restauration et buvettes sur place.

22 mai : Championnat départemental de Cyclosport organisé par UFOLEP. Arrivée/départ aux « cinq chemins », avenue de Peyret. Réservé aux licenciés.

Prévention

La Commune a installé un nouveau défibrillateur cardiaque automatique externe*(DAE) au gymnase du centre bourg. Deux autres défibrillateurs sont déjà en service depuis 3 ans : l'un au stade de La Sauque, l'autre dans le Hall de la Mairie, en centre-ville.

L'installation de ces appareils dans les lieux publics est en effet la solution la mieux adaptée à un constat dramatique réalisé à l'échelle nationale. En France, le taux de survie après un accident cardiaque est inférieur à 5% contre 20 à 50% aux Etats-Unis. L'arrêt cardiaque est ainsi la cause d'environ 50 000 décès par an.

Dans l'attente des Secours, permettre une intervention très rapide, guidée par les indications orales de l'appareil, était donc primordial pour sauver des vies mais aussi limiter les séquelles.

Utilisable par tous

Les défibrillateurs choisis par la Commune sont entièrement automatiques. Pour s'en servir, aucun danger pour le sauveteur et aucun risque d'erreur lors de son utilisation : c'est l'appareil lui-même qui établit le diagnostic et décide de « choquer » ou non la victime. Il suffit de suivre ses consignes vocales pour l'installer.

Tribune libre

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales et au règlement intérieur voté par le Conseil Municipal, un espace de libre expression est réservé aux différents groupes politiques, dans les communes de plus de 3500 habitants.

La Brède Ensemble

Lors de la séance du Conseil Municipal du 5 avril dernier, l'ordre du jour principal fut consacré à l'adoption du budget 2011, et donc aux choix budgétaires de la municipalité pour l'année à venir.

A cette occasion, les 6 membres d'opposition, ont fait le choix surprenant de voter contre, rejetant ainsi les dépenses prévues pour le fonctionnement comme pour l'investissement! Si l'on traduit ce vote plus concrètement, cela veut donc dire clairement que l'opposition est contre, notamment, l'octroi de 100.000 € de subventions à nos associations brèdoises (elles apprécieront...), contre le programme d'amélioration de la voirie communale, contre l'extension de l'école primaire, contre la réalisation du parking de l'école maternelle, ou encore contre la rénovation de la salle des fêtes .. ! En effet, l'ensemble de ces investissements font partie du budget présenté par la majorité pour l'année 2011 : voter contre, cela signifie donc ni plus ni moins que de rejeter ces projets!

Chacun et chacune d'entre vous, pourra constater, que l'opposition privilégie la posture politique aux dépens de l'intérêt général pour notre commune !

La Brède aux Citoyens

Les comptes 2010 affichent une forte hausse des dépenses d'électricité (+31%) et de chauffage (+52%) par rapport à 2009 : 44 000 € de plus

Surprenant! Quand on sait que le gymnase 2 n'a pas été chauffé cet hiver! Que les factures de Tom Pousse ne sont plus à la charge de la commune!

Nos questions : Sur quels sites a-t-on davantage consommé ? Qui suit ces postes ? Comment les réduire ?

La réponse : « Vous cherchez des poils sur les œufs ! » Et pourtant, la 18 action de la charte du développement durable rédigée par la majorité s'intitule : Maitriser la consommation énergétique municipale.

Etonnant, non?